



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

CTP DGAC (18 mai 2009)

Lors de l'ouverture de ce CTP, le Directeur Général a confirmé que la situation du transport aérien reste dégradée. La période de préparation budgétaire est difficile pour la DGAC. Il y aura un travail important sur la trésorerie. Une rencontre est programmée cette semaine entre le Directeur Général et C. de COURSON en charge des questions budgétaires de la DGAC.

Calendrier protocolaire : le DG finalisera les bilatérales avec les OS de la DGAC au mois de juin. Le protocole envisagé initialement sur 5 ans sera réajusté par rapport au contexte actuel. Les négociations pourront éventuellement déborder sur 2010 mais le DG souhaite maintenir la continuité protocolaire. Un protocole de transition sur 2 ans pourrait être envisagé puis une reprise à un rythme normal.

Sur ce point FO a déjà fait part de sa demande de voir un protocole sur une durée réduite dans l'attente d'une évolution positive de l'activité du transport aérien.

Point n°1 :

Approbation du procès verbal du CTP DGAC du 16 janvier 2009

Dans le cadre des délais concernant les re-convocations pour des réunions formelles (CTP, CHS...) qui n'ont pu se tenir, FO a demandé clairement que les re-convocations interviennent au plus tôt, 2 ou 3 jours après la réunion initiale. Le DG a confirmé qu'il est souhaitable de définir une règle de fonctionnement à la DGAC sachant que les textes réglementaires ne précisent pas les choses en la matière.

Point n°2 :

Projet d'arrêté relatif à la 2^{ième} qualification délivrée aux TSEEAC

FO a rappelé que l'objectif de cette réforme de la deuxième qualification est de s'adapter aux nouveaux métiers TSEEAC et doit permettre une amélioration significative du taux de réussite dès la première session 2009. En particulier FO a demandé que la biographie via internet soit réellement disponible et que le retour de la fiche de questionnaire remplie par les candidats avant la connaissance des résultats soit exploitée pour améliorer le déroulement de l'épreuve.

Vote : pour : FO, CGT, CFDT, UNSA, Administration

Abstention : SNCTA

Une réflexion sur le recrutement et la formation des TSEEAC sera lancée en 2009. Le SNNA-FO a demandé que l'ENAC soit associé à ce GT.

Point n°3 :

Validation du répertoire métiers

L'administration a proposé un rendez-vous une fois par an avec les représentants du personnel pour mettre à jour les fiches métiers (15 filières et 168 métiers). La DGAC compte utiliser ce document comme outil de pilotage en vue notamment de dimensionner les effectifs.

FO a confirmé son opposition au fait que ce répertoire soit un outil de pilotage des effectifs dans le cadre de la RGPP.

FO a donc voté contre la validation de ce répertoire.

Vote : Pour : Administration + CFDT

Contre : FO, CGT, UNSA, SNCTA

Point n°4 :

Point d'information

- **Point sur les logements (unité de service – nécessité absolue de service- convention d'occupation précaire).**

Une présentation sur la réforme de la gestion des logements de fonction de la DGAC (NAS, US) a été faite. La DGAC va progressivement réduire le nombre d'US.

FO a rappelé que certains agents bénéficiant d'US doivent avoir le temps nécessaire pour prendre leurs dispositions. Le plan de réforme est prévu sur une durée de 3 ans.

FO regrette que ces logements ne soient pas utilisés comme des logements sociaux pour permettre à des agents de la DGAC d'en bénéficier.

- **Election professionnelle des assistants de service social.**

Le dépouillement des élections aura lieu le 25 juin 2009.

- **Point sur le bilan carbone à la DGAC**

Les déplacements représentent 52% des émissions de CO2 de la DGAC. La première estimation globale de consommation de CO2 pour la DGAC est de l'ordre de 92 Ktonnes par an.

FO a demandé si La DGAC envisage de se lancer dans une démarche ISO 14001 ?

Réponse : non dans l'immédiat, mais le SG lancera une réflexion en vue de lancer une expérimentation sur le télétravail.

- **Présentation du calendrier prévisionnel de paye sur les mois à venir**

Un tableau à jour sera diffusé prochainement aux OS. Dans celui présenté en séance il manquait de nombreuses mesures (prime des formateurs en langues, des CMS et des centrales énergie...).

- **Projet d'arrêté fixant les modalités de récupération des dépassements d'horaires effectués à l'occasion de missions à la DGAC, au BEA et à l'ENAC**

Une prochaine réunion est prévue dans le courant de la deuxième quinzaine de juin pour prolonger la réflexion.

Le SNNA-FO est en phase avec la démarche de récupération au forfait mais pas sur les critères de ce forfait et souhaite que le périmètre des services concernés soit élargi.

- **Point d'information sur la réforme du compte épargne temps**

Un nouveau texte sur le CET sera soumis au CSFPE (Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat).

Ce texte complique encore l'application du dispositif avec de nouvelles contraintes.

En clair les personnels qui souhaitaient capitaliser des congés pour partir un peu plus tôt en retraite seront déçus par ce nouveau marché de dupes.

Pour l'instant les agents non titulaires ne sont pas intégrés dans le champ de cette réflexion par la Fonction publique.

Point n°5 :

Questions diverses

GP Air France : un bilan de l'application de la nouvelle procédure sera réalisé par le SG dans les mois à venir. FO a dénoncé le recul par rapport à la précédente convention et en particulier les nouvelles restrictions pour les ayant droits.

Retard de paiement des frais de déplacements pour les missions de formation longue durée. Le SNNA-FO a dénoncé le retard de plusieurs mois dans le remboursement qui oblige les agents à faire d'importantes avances.

Le Directeur Général a confirmé que cette situation est inadmissible et demandé au SG de faire le nécessaire pour régulariser cet état de fait.

***Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Corps :

Grade :

Affectation :

Adresse professionnelle :

Tel :

Fax :

Email :

Adresse personnelle (*Optionnel*):

A....., le..... Signature

**A renvoyer par fax au 05 56 55 61 67 ou par
courrier :**

**SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert
33692 MERIGNAC**